SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

FLASH INFOS du 7 Juin 2013

Pour l'affichage, téléchargez la version pdf ici http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article751

Oui, le Se-UNSA a choisi de discuter : négociation carrière, c'est parti !

Le SE-Unsa a signé le protocole d'accord qui acte **les priorités** du ministère de l'Education Nationale en matière catégorielle pour les trois prochaines années.
Dans un contexte budgétaire difficile, l'effort portera sur

- l'amélioration des plus basses rémunérations,
- le rapprochement des rémunérations des différents corps d'enseignants et d'éducation
- la création d'une indemnité pour les professeurs d'école
- le rapprochement des taux de promotion de toutes les catégories d'enseignants
- la valorisation des parcours professionnels de tous les personnels dans la perspective des discussions à venir sur l'évolution des missions et des métiers.

Ont signé l'entrée en discussion : l'UNSA-Education, le SGEN-CFDT et le SNALC
Le texte qui sert de base à la discussion est là
Le communiqué commun UNSA et SGEN est ici

Le SE-UNSA vient de déposer une alerte sociale pour de meilleures conditions de travail des directeurs d'école

> Ecoutez ou réécoutez Christian Chevalier secrétaire du SE UNSA sur France Inter (à 5mn26).
La lettre du SE-UNSA Marne à la DASEN est là ... S'ouvre devant nous une période de négociation nationale et locale. Nous nous appuierons entre autres sur l'enquête CHSCT que vous avez renseignée.(ici, vous pouvez encore nous l'envoyer !)

Dernière minute : ce jour a eu lieu la première rencontre avec le ministère. Une première réponse vient d'être donnée :
Suite au dépôt, par le SE-Unsa, d'une alerte sociale concernant les conditions de travail des directeurs d'école, le ministère vient de lui annoncer l'ouverture de négociations. La première réunion se tiendra le 18 juin prochain.
Le SE-Unsa prend acte de cette première avancée. Il se félicite que le dossier de la direction d'école fasse désormais partie du calendrier social de la rue de Grenelle.
Le ministère répond à la demande du SE-Unsa en faisant porter les discussions sur :
- la redéfinition des missions des directeurs
- l'aide administrative
- la rémunération
- le régime des décharges
- la valorisation des parcours de carrière.
Pour le SE-Unsa, ces sujets devront être mis en perspective avec l'indispensable réflexion à mener pour repenser et améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'école primaire.

Enquête métier Plus de 9500 personnels de l'éducation ont déjà rempli cette enquête, et vous ?

Enquête "Métiers de l'Éducation"

mon métier, mon avis !

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

UNSA éducation Plus forts ensemble !

Mouvement 2nde phase : vous nous faites part de votre inquiétude sur le nombre de postes ou compléments de temps partiels qui seront réservés aux stagiaires et étudiants cette année.

A l'heure actuelle nous n'avons pas de réponse à donner : les stagiaires (environ 60, cette année 42) seront dans les classes des PEMF jusqu'aux vacances de Toussaint, puis sur des postes réservés (30 ?) ou brigades sur des remplacements les plus longs possible. Pour cette année seulement, un contingent d'étudiants (environ 80) devra effectuer un service de 9H en classe. Sur quels supports ? en surplus dans les écoles ? ou en moyens d'enseignement ?
Sans doute, comme il y a deux ans, certains titulaires pourraient passer à la troisième phase.
Nous n'en savons pas plus pour le moment, mais nous préférons vous « parler-vrai » Le SE-UNSA portera la voix des personnels au groupe de travail des 19/20 et 21 juin et vous informera rapidement, comme à l'habitude.

Pour ceux qui avaient raté la liste des nommés à la première phase, cliquez ici

UNSA Retraités **Lettre aux retraités de l'UNSA : Lire ici**

ASH Formations spécialisées , vers la fin de l'hécatombe ?
Compte rendu détaillé de la CAPN du 28 mai > http://www.se-unsa.org/spip.php?article5734

PSY COPsy ensemble SE UNSA

Le SN-PSYEN UNSA, syndicat des psychologues scolaires a rejoint le SE-UNSA
Le congrès de Marseille a officialisé l'entrée des psychologues scolaires au sein du SE-Unsa. Aux côtés des COPsy, dans un syndicat intercatégoriel, leur identité professionnelle sera reconnue. Les psychologues de l'Éducation nationale constituent un champ professionnel important, qui aspire à de réelles évolutions.

Pratique : Vous aider à valider le b2i avec un outil mutualisé ici

Vos contacts au Se-UNSA :
1er degré > Aline GEERAERTS **06 14 25 31 19** / Jean-Michel ALAVOINE **06 14 25 30 61** / Benoît FOLB **06 14 25 29 64**
2nd degré > Patrice BARTHELEMY **06 14 25 29 58 (voie professionnelle)** / Philippe GARET **06 14 25 30 00** et Sylvie GANTHIER Lycées-collèges

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6

Se désabonner ? envoyez un simple mail en retour avec la mention désabonnement